

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DU CHER

COMMUNE DE Touchay

Arrondissement de St Amand
Md

Canton de Châteaumeillant

DELIBERATION DE LA SEANCE DU

05 juin 2025

Convocation : 01/06/2025

Membres afférents au
conseil municipal : 11

Membres en exercice : 11

Membres présents :

BOULAND Philippe
BROSSAT Marilyn
ANDREATTA Marc
BRAUTIGAM Margot
DAOUT Benoît
HERAULT Martine
LIARD Hélène
LAVEAU Patrick
OULOVSky Marie-Claude
RICHARD Martial

Membre(s) excusé(s):

ROBLIN Dominique

Membre(s) absent(s) :

POUVOIRS :

ROBLIN Dominique à
BROSSAT Marylin

Publié sur internet le :

Dûment convoqués salle de la mairie à 18h30, les membres présents se sont réunis le 5 juin 2025 sous la présidence de Madame Marilyn BROSSAT, maire de la commune de Touchay.

Mme Margot BRAUTIGAM est désignée comme secrétaire de séance

DCM-2025-11 : autorisation encaissement chèque avoir groupama et chèque avoir de la Saur

Mme le Maire explique que l'ancien tracteur tondeuse a été cédé et n'est donc plus assuré par la commune. Vu que la commune a payé la cotisation pour toute l'année 2024 et que le tracteur tondeuse a été cédé en septembre 2025,

Notre assureur nous rembourse donc la cotisation de septembre à décembre 2024. Soit 20,77 €

Également, nous avons un remboursement de facture d'eau à encaisser d'un montant de 216.55 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal, décide d'encaisser les-dits chèques.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

SECRETAIRE DE SEANCE

Margot BRAUTIGAM

MAIRE

Marilyn BROSSAT